

« Quelle durée du travail : beaucoup de réponses à la question. »

**I. - La durée théorique collective annuelle des salariés**

Quand on veut évoquer la durée du travail des salariés, la première approche est celle de la durée collective annuelle qui est calculée à partir de la durée collective hebdomadaire, fixée selon les pays, soit par la loi, soit par la convention collective; elle tient compte des jours de congés annuels, fériés et de repos.

On dispose d'un indicateur national théorique, pour le moins grossier, qui fait l'objet d'une comparaison européenne (Fondation de Dublin, 2007), résumé dans le tableau ci-dessous, pour les principaux pays de l'U.E par leur population, auxquels nous avons ajoutés les Pays-Bas et la Suède, pris souvent comme modèles :

Pays	Durée hebdomadaire (en heures)	Durée annuelle sur 52 semaines (en heures)	Congés annuels (en jours)	Jours fériés (en jours)	Ensemble des congés annuels (en heures)	Durée du travail annuelle (en heures)
Pologne	40	2080	20	8	224	1856
Pays-Bas	37,5	1950	25,6	7	244,5	1705,5
Espagne	37,9	1970,8	22	14	272,9	1697,9
Royaume-Uni	37,3	1939,6	24,6	8	243,2	1696,4
Italie	38	1976	28	12	304	1672
Allemagne	37,6	1955,2	30	10,5	304,6	1650,6
Suède	37,5	1950	33	11	330	1620
<b>France</b>	35	1820	25	11	252	<b>1568</b>
<i>Moyenne UE 27 pays</i>	<i>38,6</i>	<i>2008,2</i>	<i>23,7</i>	<i>10,7</i>	<i>265,1</i>	<i>1743,1</i>
<i>Moyenne des 8 pays</i>	<i>37,6</i>	<i>1955,2</i>	<i>26</i>	<i>10,2</i>	<i>271,9</i>	<i>1683,3</i>

La France, selon cette approche, est bien le pays où la durée de travail théorique est la plus basse, 52 heures de moins qu'en Suède, 83 heures de moins qu'en Allemagne, 288 heures de moins qu'en Pologne (l'équivalent de 8 semaines de 35 heures). Pas de doute, de ce point de vue, nous nous la coulons douce. Mais il ne faudrait pas oublier que le chiffre est purement théorique, puisqu'il compare des situations conventionnelles avec des durées légales, et qu'il ne prend évidemment pas en compte les temps de présence, le poids des heures supplémentaires, celui du travail à temps partiel ou l'ampleur comparée des absences pour maladie. Bien plus, il ne s'appuie pas sur la diversité des réalités d'entreprises, par exemple la situation différente des salariés des entreprises de moins de 10 salariés.

Or l'enquête ACEMO permet de dresser une évaluation plus fine pour les entreprises françaises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole; elle s'attache à préciser la durée théorique de

travail que ferait un salarié à temps complet soumis à l'horaire collectif affiché applicable dans son établissement ou entreprise, qui serait présent toute l'année, bénéficierait de l'intégralité des droits à congé, des jours repos hebdomadaire et des jours fériés et pont accordés. Ne sont donc pas pris en compte les écarts individuels éventuels à cette norme théorique que sont les congés supplémentaires, la formation, les absences pour maladie. Le résultat est déjà plus élevé: la durée théorique du travail moyenne évaluée à 1742 heures à la fin 1998, était de **1616 heures en 2004**. De plus, les durées demeurent plus longues dans les petites entreprises de moins de dix salariés : on sait que la durée hebdomadaire moyenne hebdomadaire déclarée par les entreprises pour les salariés à temps complet en juin 2005 y était de 36, 8 heures, contre dans 35,7 dans les entreprises de plus de 10 salariés.

2.- La réalité révélée par l'Enquête-Emploi 2007 <sup>1</sup> pour l'ensemble des actifs (non-salariés et salariés) affiche une durée hebdomadaire moyenne de travail des Français actifs est de 37,9 heures, s'ils sont à temps complet de 41 heures, à temps partiel de 23,1 heures.

Menée par sondage sur 72000 personnes interrogées chaque trimestre est beaucoup plus intéressante et significative. Elle concerne les Français actifs, salariés ou non, ayant 15 ans ou plus : ils ont interrogés sur *leur durée de travail pour une semaine normalement travaillée*, ils donnent leur estimation et leurs réponses moyennes sont classées par catégorie socioprofessionnelle, avec une distinction selon le temps partiel ou le temps complet. L'indicateur, est plein d'intérêt : il témoigne du vécu des intéressés en semaine (hors période de congé et de maladie).

En heures hebdomadaire

<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>	<i>Temps partiel</i>	<i>Temps complet</i>	<i>Ensemble</i>
Agriculteurs exploitants	22,6	58,8	54,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	20,7	55	52,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	24,3	44	42,1
Professions intermédiaires	24,3	39,3	37,1
Employés	22,8	38,2	36,5
Ouvriers	21,8	37,8	36,5
<b>Total</b>	<b>23,1</b>	<b>41</b>	<b>37,9</b>

Cet indicateur est d'ailleurs la base de travail des comparaisons de l'OIT et de l'Eurostat.

### 3- Et en Europe ?

Eurostat donne donc des statistiques comparées par pays sur la période 2001-2007 sur la totalité des actifs en temps partiel et à temps complet; nous avons retenus les principaux pays par leur population, plus les Pays-Bas et la Suède, souvent cités comme modèles

<i>Durée de travail hebdomadaire</i>	<i>Temps</i>	<i>partiel</i>	<i>Temps</i>	<i>complet</i>
<i>Année</i>	<i>2001</i>	<i>2007</i>	<i>2001</i>	<i>2007</i>
Union Européenne (27 pays)	20	20	41,7	41,8
Royaume-Uni	18,5	18,8	44,2	43
Pologne	<b>22,8</b>	<b>21,9</b>	<b>43</b>	<b>42,9</b>

<sup>1</sup>Insee Première, août 2008, N° 1206

Espagne	18,3	19,2	<b>42</b>	<b>42</b>
Allemagne	17,8	17,9	41,6	41,7
Italie	<b>23,9</b>	<b>21,5</b>	40,6	41,1
<b>France</b>	<b>23,3</b>	<b>23,4</b>	39,6	41
Suède	<b>21,8</b>	<b>24,8</b>	41	41
Pays-Bas	18,8	19,3	40,9	40,9

Avec 41 heures sur le temps complet, la France se trouve au coude à coude avec les Pays-Bas et la Suède. Tous les autres connaissent davantage, surtout la Pologne et l'Espagne. Le temps partiel progresse en Pologne et dans les trois pays à la durée de travail à temps complet la plus faible.

A lire ces indicateurs, deux groupes de pays : ceux dont la durée de travail à temps complet tourne autour de 42 heures; ceux dont la France autour de 41 heures. Si la France a connu une baisse effective de la durée de travail à temps complet (entre 2000 et 2002, jusqu'à 38,9 ) des actifs, elle n'a cessé depuis de remonter, en même temps que progressait la durée du travail à temps partiel. Si les 35 heures ont eu un effet dans le vécu hebdomadaire des Français, ce ne dura pas plus de trois ans, des mécanismes compensatoires se mettant rapidement en place.

#### 4- La durée du travail hebdomadaire des salariés français à temps complet : 39,2 heures

Mais en prenant tous les actifs en bloc, on mélange salariés et non-salariés. Or les non salariés, nettement moins nombreux (11 % des actifs) disant travailler beaucoup plus (10 à 13 heures de plus).

La note de l'INSEE ne donnant pas les données équivalentes pour les seuls salariés, nous les leur avons demandées. *Clés du social* a reçu le tableau suivant pour 2007 :

Durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés français selon la catégorie sociale

en heures

	Temps partiel	Temps complet	Ensemble
Cadres et professions intellectuelles supérieures	24,7	43,3	41,6
Professions intermédiaires	24,3	36,8	36,8
Employés	22,9	38,2	33,3
Ouvriers	21,8	37,8	36,5
<b>Total</b>	<b>23,2</b>	<b>39,2</b>	<b>36,3</b>

*Durée déclarée par les personnes salariées pour une semaine normalement travaillée. Champ : actifs de 15 ans et plus ayant un emploi salarié vivant en France métropolitaine. Source : INSEE, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2007. La durée comprend les heures supplémentaires (payées ou non), mais pas le temps de transport domicile-travail, ni la pause déjeuner.*

On voit là que les salariés font des semaines supérieures à 39 heures (entre 37,8 heures pour les ouvriers et 43,3 heures pour les cadres : si la moitié d'entre eux font effectivement 35 heures, cela veut dire que l'autre moitié fait plus de 43 heures ! A noter que les cadres avec une moyenne de plus de 43 heures peuvent aussi faire des semaines de plus de 50 heures ! Autrement dit, le vécu du travail effectif – hors des périodes de congé – n'est pas une réduction massive du temps de travail hebdomadaire.

Les modalités de l'enquête emploi ayant changé depuis 1997, on ne dispose pas de données

comparables, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas de distinction du travail à temps partiel et à temps complet, et parce qu'une partie des enquêtés ne déclareraient pas de durée moyenne de travail.

Par contre, on peut comparer grâce à Eurostat la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'ensemble de salariés en heures au quatrième trimestre 2007 :

<i>Europe des 27</i>	<i>36,8</i>
<i>Zone euro</i>	<i>35,9</i>
Pologne	40,1
Espagne	38,1
Italie	36,6
Royaume-Uni	36,6
<b>France</b>	<b>36,5</b>
Suède	35,6
Allemagne	34,6
Pays-Bas	29,5

La France ne serait donc nullement dans une situation exceptionnelle, avant l'Allemagne et au même niveau que la Grande-Bretagne.... sous réserve que les salariés travaillent le même nombre de semaines sur l'année.